



CRET

Comité de réflexion sur
l'Economie Tunisienne

**Les Impératifs de la Transparence
dans nos Industries Extractives
(cas des hydrocarbures)**

Mohamed Chawki Abid

24 Mars 2012

Richesses souterraines

- ❑ Le sol et le sous-sol tunisien sont riches en matières premières minérales, énergétiques et non énergétiques.
- ❑ Les cartes géologiques ou satellitaires confirment des réserves +/-satisfaisantes, dont les teneurs continuent à être affinées.

Richesses souterraines

- ❑ Ce sujet est resté – pendant des années - **inconnu, tabou** et **top secret** pour les Tunisiens.

- ❑ Ses enjeux impactent fortement nos **fondamentaux socioéconomiques**:
 1. création d'emplois,
 2. structure du PIB
 3. croissance économique
 4. pouvoir d'achat
 5. balance commerciale,
 6. ressources publiques,
 7. budget de l'état,
 8. plan de développement,
 9. capacité d'endettement,
 10. balance des paiements.

Gestion perfectible

Cas des Hydrocarbures:

- ❑ Certains experts tunisiens (en Tunisie ou à l'étranger) estiment que des Milliards de Dollars nous ont échappé depuis 1956:
 - la **fraude fiscale** (optimisation fiscale illicite)
 - l'**abus de droit** (exploitation de failles juridiques).
- ❑ Tout a été réalisé dans des conditions douteuses et secrètes, instrumentalisées par le président déchu & proches (conseillés par des experts bien payés).

Mauvaise gestion + Malversation

- ❑ Dossiers de malversation: les médias ont déjà révélé quelques scandales survenus pendant la dernière décennie.
- ❑ Des mesures sérieuses et urgentes doivent être prises par nos experts, pour revoir le contenu des contrats en vigueur, afin:
 - d'**atténuer** les **failles** + de **colmater** les **brèches**,
 - d'**injecter** les **clauses** et **mesures** prudentielles.

Incidences financières

- ❑ Seul **1 Milliard** de dinars arrive au Trésor Public (recettes fiscales sur les sociétés pétrolières/gazières).
- ❑ Le manque à gagner pour l'Etat est loin d'être négligeable:
 - **Budget de l'Etat**: évasion/optimisation fiscale
 - **Balance des paiements**: circulation frauduleuse des capitaux.

Incidences Socioéconomiques

- ❑ Les enjeux **socio-économiques** dans le domaine de l'exploitation pétrolière et gazière sont substantiels:
 - création de milliers d'**emplois** (diplômés, techniciens, ressortissants des écoles de formation professionnelle)
 - contribution à l'éclosion de divers projets d'**investissement** (industries extractive ou chimique ou de transformation)
 - développement de la **sous-traitance** & des **services annexes**.

- ❑ Il en est de même pour :
 - le domaine minier (minéraux, métaux),
 - le domaine des carrières (sable, sel, marbre, argile, calcaire, ...).

Synthèse des Incidences

- ❑ Plusieurs experts s'accordent à dire que la **modernisation du monitoring** de l'exploitation des ressources pétrolières est une priorité vitale, pour:
 - Collecter des **recettes fiscales** considérables pour bien financer le budget annuel de l'Etat,
 - Favoriser l'émergence d'opportunités de **création d'emplois**,
 - Tirer profit de ces richesses pour **financer le développement**,
 - Optimiser la gestion des **financements extérieurs**.

Cadre juridique en vigueur !

- régime de décret (1985)
- régime de code des hydrocarbures (1990)
- régime des conventions particulières (avantages et incitations)

- ❑ Refonte de la réglementation des hydrocarbures pour:
 - minimiser l'**éparpillement** de la réglementation, vieille de qq décennies,
 - consolider la **cohérence** du cadre réglementaire (en vue d'optimiser les intérêts de l'état vis-à-vis des Opérateurs).
- ❑ Revue des outils de monitoring et des dispositifs d'alerte, pour garantir à l'ETAP les meilleures conditions de:
 - suivi vérificatif de **l'activité des opérateurs** (filiales ETAP ou non) et
 - validation de leur **comptabilité** (charges, investissements, produits).

Y a-t-il un garde-fou ?

- ❑ Le **souci d'un opérateur étranger** consiste à **maximiser son profit** en un **minimum de temps** :
 - **surexploiter les puits** pour accélérer le pompage et réduire le playback period
 - **gonfler les charges**, notamment par des frais fictifs et des honoraires exagérées (travaux, services divers)
 - **remonter les revenus intra-groupes** perçus en Tunisie (vers une ou plusieurs filiales paradisiaques).

Transfert des Profits + importation des Charges

- ❑ Le phénomène de **contraction des charges** et de **compression des revenus**, est répandu partout dans le monde, surtout avec des multinationales détenant des coquilles vides dans les paradis fiscaux.
- ❑ Recours aux **constructeurs & sous-traitants étrangers**, particulièrement aux filiales du groupe ou à des partenaires (avec exclusion des opérateurs locaux), pour mieux gérer des intérêts réciproques (au détriment des intérêts du pays hôte)
- ❑ Edition de **factures sur prestations diverses**, assorties de montants exagérés p/r aux standards internationaux (audit, sismique, analyse en laboratoire, expertise, formation,).

Préjudices infligés à l'Etat

- ❑ Un opérateur des hydrocarbures paye pour le **Trésor**:
 - 2% à 15% de redevance sur les ventes (royalties), selon le rapport air
 - Gain de 10% du prix sur 20% de la production, soit un revenu à l'Etat de 2%
 - 50% à 75% d'impôts sur les bénéfices bruts.

- ❑ Pour parvenir à maximiser ses profits, tout opérateur est tenté de :
 - Gonfler ses coûts d'investissement et ses charges d'exploitation,
 - Minorer ses revenus (quantité et prix), et
 - Orienter les travaux de sous-traitance industrielle & services pétroliers essentiellement sur les filiales (laissant des miettes aux TN).

Préjudices infligés à l'Etat

- ❑ **l'éviction des entreprises tunisiennes de construction pétrolière** ainsi que de divers prestataires de services (transport, catering, chaudronnerie,), qui sont parfois éliminées au profit d'opérateurs étrangers (filiales de compagnies),
➔ **perte de potentiel d'emplois et de sous-traitance locale.**
- ❑ des **surfacturations de complaisance** pour virer des charges fictives ou des surcoûts injustifiés, ce qui impacte notre balance des paiements.
- ❑ un **manque à gagner fiscal** considérable, de par **l'écrasement de l'assiette imposable** (parfois redressé par l'Admin. Fiscale).

Les risques de l'Obscurité !

❑ Le **monde du business offshore** ressemble à un **grand casino**:
➤ **bénéficie aux multinationales au détriment des Etats hôtes.**

❑ Plusieurs ouvrages ont traité les **menaces au développement de l'Opacité des activités des Opérateurs Pétroliers**:

dont le plus récent est : **“L'économie réelle sous l'emprise de l'économie offshore, un jeu à somme négative”**

http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/i/info_2378.php

Les risques de l'Obscurité !

- ❑ Déontologiquement, les multinationales sont appelées à assumer des responsabilités considérables envers les pays hôtes.
- ❑ Certaines cèdent à la tentation de la “captation des richesses”, et négligent leurs engagements d'éthique.
- ❑ Pour un pays souverain, le peuple se doit d'avoir la capacité:
 - à décider de son destin, et
 - à dicter la loi aux plus forts.

Les risques de l'Obscurité !

- ❑ Plusieurs **organisations internationales** (FAO, OCDE, ...) ont pu démontrer que plus de **500 M³ €** échappent annuellement aux pays en développement, dont près des 2/3 sous forme de:
 - **déviation de profit** (auto-fixation de prix de transfert, virtualisation des transactions, captivité d'assurances + transport + autres services liés),
 - **évasion fiscale** (transfert charges, compression assiette fiscale mobile).

Déficit de Monitoring

- ❑ Mais **les multinationales ne sont pas les seules à blâmer!**
- ❑ Parfois, **la loi locale est indulgente.**
 - Est-elle mal écrite ?
 - Mal appliquée ?
 - Assure-t-on un contrôle de conformité ?
- ❑ En fait, la frontière entre légalité (**optimisation**) et illégalité (**fraude**) est mince, surtout quand **le risque pénal est quasi inexistant** (dans la pratique).

Déficit de Monitoring

- ❑ Une exigence de **transparence** contraindrait les extracteurs:
 - à la communication de déclaratifs quantitatifs (contrôlables)
 - à la vérité comptable (auditable).

- ❑ Encore faut-il que les **missions de surveillance** soient suffisamment **approfondies, objectives, rigoureuses**, et surtout **bien exploitées** par les structures compétentes pour **parer au plus urgent et redresser les anomalies**.

Synthèse des Incidences

❑ Afin d'atténuer ces phénomènes pervers pour l'humanité, les pays scandinaves ont poussé à l'émergence de **règles d'éthique** encourageant la **standardisation de la transparence** dans les industries extractives: Standards EITI

☛ EITI: **Extrative Industries Transparency Initiative**

☛ ITIE: **Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives**



Lien: <http://eiti.org/fr/litie>

Synthèse des Incidences

☐ Avril 2010: l'UE

- a pointé du doigt le lien entre **paradis fiscaux**, **multinationales** et **pauvreté**, et
- a demandé aux entreprises de présenter leurs **activités** et leurs **résultats**, **pays par pays**.

☐ Décembre 2010: la CE est allée plus loin:

- en exigeant aux multinationales un «reporting pays/pays» ,
- en vue d'impliquer ONG, entreprises, pays en développement et pays riches, sur la fiscalité et le développement.

Plan d'Actions

- ❑ Une procédure internationale serait vivement recommandée pour s'ériger en **pays prônant la transparence** dans le secteur des industries extractives de ses richesses naturelles.

- ❑ Ceci devrait :
 - ❶ favoriser la fiabilisation des déclarations émises par les opérateurs extracteurs de pétroles et de gaz,
 - ❷ encourager le recours aux services d'entreprises locales de construction industrielle ou de services connexes, et
 - ❸ minimiser les risques de fraude fiscale pour consolider nos recettes publiques.

Conclusion

- ❑ En s'engageant à plus de transparence, le **Gouvernement va donner un signal fort aux IDE et IFI**, dans la mesure où l'ITIE:
 - contribue à renforcer la responsabilité et la bonne gouvernance,
 - favorise la promotion d'une plus grande stabilité économique et politique.

Conclusion

❑ L'adhésion à EITI (2ans) :

- amènera la Tunisie à publier un rapport exhaustif sur **ses activités extractives**, et
- obligera les opérateurs exerçant sur son territoire à déclarer une batterie d'**informations quantitatives, qualitatives et financières**.

❑ **Plusieurs autres avantages** sont tirés de cette démarche, dont les principales sont :

Conclusion

1. améliorer le **climat des affaires** pour attirer plus d'IDE
2. gagner en **crédibilité** et en **image de marque**, donc en **rating**
3. permettre à l'Etat de **recupérer** des "**manques à gagner**" substantiels (profitabilité + fiscalité)
4. **réduire** les **délais de réalisation** des projets
5. améliorer la **production nationale** ainsi que la **productivité**
6. réduire **coût de production** pour consolider **profitabilité** des projets
7. permettre le **développement des industries & services** liés à l'activité extractive.